



Le bilan de compétences

Le bilan de compétences vous offre l'opportunité d'analyser vos aptitudes, vos motivations, vos compétences personnelles et professionnelles, pour définir votre projet professionnel.

C'est aussi l'occasion de développer votre employabilité en connaissant mieux vos forces, vos intérêts, et vos objectifs professionnels.

Objectifs

Au début de votre bilan, nous personnalisons avec vous vos objectifs, en lien avec :

- L'identification et / ou l'analyse de vos sources d'intérêt professionnelles, vos ressources, vos compétences,
- La définition ou l'approfondissement d'un projet professionnel viable,
- L'identification de vos atouts pour ce projet, ainsi que des freins et des leviers pour les lever,
- La rédaction d'un plan d'actions pour vous guider dans la mise-en-oeuvre de votre projet.

Public visé

Salariés ou demandeurs d'emploi souhaitant faire évoluer leur projet professionnel.
Militaires en reconversion.

Prérequis

Il n'y a aucun prérequis pour réaliser un bilan de compétences.

Durée

7 à 8 rendez-vous en face-à-face avec votre consultant, soit environ 14 heures, plus 10 heures en moyenne de travail personnel encadré.
Le bilan se déroule sur une période de 3 à 6 mois.

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties constantes tout au long de l'année.
Délai légal de rétractation de 15 jours entre l'inscription et le début du bilan.

Conditions financières

Coût du bilan : 2 000€ net de taxes

Financements possibles :

- CPF (Compte personnel de formation),
- Plan de développement des compétences,
- Financement personnel.

Méthodes mobilisées

Les méthodes d'accompagnement sont individualisées en fonction de vos besoins. Une structure est néanmoins définie pour guider la bonne réalisation de votre bilan :

- Phase préliminaire pour :
 - Analyser votre demande et vos besoins,
 - Déterminer grâce à une grille d'objectifs personnalisés le format et les modalités les mieux adaptées à votre situation.
- Phase d'investigation pour :
 - Identifier vos ressources, intérêts, caractéristiques de personnalité et compétences, via des échanges, la passation de test(s), la réalisation de votre portefeuille de compétences,
 - Elaborer un ou plusieurs projets professionnels après un travail de recherches, d'enquêtes métier, d'analyse de votre projet.
- Phase de conclusion pour :
 - Définir un plan d'actions à la mise en oeuvre de votre projet professionnel,
 - Co-rédiger une synthèse qui vous sera remise et sera à votre usage personnel strict.

Modalités d'évaluation

A l'issue du bilan, une synthèse personnelle vous est remise et vous êtes invités à compléter une évaluation de la prestation.

6 mois après la fin de votre bilan un rendez-vous est fixé pour faire le point sur l'avancée de votre projet.

Accessibilité

Le bilan de compétences est réalisé à distance.

Vous devez bénéficier du matériel nécessaire aux échanges en visio (Webcam, micro) et d'un environnement propice aux échanges et à la confidentialité.

Nous sommes à l'écoute de vos besoins pour nous adapter à vos situations de handicap.